



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :

Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et
Société (IRIHS – FED 4137)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Rouen





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et
Société (IRIHS – FED 4137)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Rouen



Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2011



Fédération

Nom de la fédération : Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et Société (IRIHS)

Label demandé : Structure fédérative

N° si renouvellement : FED 4137

Nom du directeur : M. Alain VOM HOFE

Membres du comité d'experts

Président :

Mme Fabienne BLAISE, Université Lille 3

Experts :

Mme Fabienne WATTEAU, CNRS, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

M. Philippe VENDRIX, CNRS, Université François Rabelais, Tours

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Frédéric LOBEZ

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :

M. Cafer ÖZKUL, Président de l'Université de Rouen

Mme Laurence VILLARD, Vice-Présidente au titre du Conseil scientifique, Université de Rouen

M. Patrice COHEN, Chargé de Mission au titre du Conseil scientifique, Université de Rouen



Rapport

1 • Introduction

- Déroulement de l'évaluation :

Le comité d'experts s'est réuni à huis clos pour organiser la journée et donner ses premières réactions à propos du document de labellisation (10h15-10h45).

Une réunion plénière de deux heures a permis ensuite de discuter de l'activité de la fédération (10h45-12h45). Etaient présents, outre le directeur de l'IRIHS, le Président de l'université de Rouen, la Vice-Présidente du Conseil Scientifique, le chargé de mission auprès du Conseil Scientifique, les responsables des 4 axes thématiques, plusieurs directeurs de laboratoires émergeant à l'IRIHS, le directeur d'une des 4 ED concernées par l'IRIHS et d'autres enseignants chercheurs. Le directeur de l'IRIHS a présenté en 30 minutes environ le projet, le fonctionnement et l'activité de la fédération. Une discussion a suivi qui a permis au comité d'experts d'obtenir les clarifications souhaitées et de dialoguer avec l'ensemble des présents.

Après un déjeuner sur place, le comité d'experts a rencontré les tutelles hors la présence du Directeur de l'IRIHS (13h45-14h30).

Le comité s'est ensuite entretenu avec le personnel administratif (14h30-15h), puis a discuté à nouveau avec le Directeur de l'IRIHS, qui a fait, à la demande du comité, un bilan rapide sur les activités et la configuration de la structure (15h-15h30).

Après une visite des futurs locaux de l'IRIHS en compagnie du Directeur de l'Institut et du chargé de mission auprès du Conseil Scientifique, le comité d'experts a fait à huis clos le bilan de la visite, qui s'est terminée à 17h.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

L'IRIHS a été labellisé à mi-parcours du quadriennal précédent (notification en juin 2010, mise en œuvre en septembre 2010). Avant septembre 2010, il existait un laboratoire d'université, l'IRSHS-Rouen, reconnu par l'université en mars 2008.

13 unités de recherche sont membres de cette fédération de recherche dont 1 UMR. Les chercheurs sont hébergés dans leurs laboratoires respectifs, et, pour le moment, l'IRIHS ne dispose que de 2 bureaux. Une partie d'un bâtiment rénové au sein du campus (350 m²) sera mise à la disposition de l'IRIHS à partir de septembre 2011.

L'objectif de l'IRIHS est de fédérer les laboratoires SHS de l'université de Rouen autour d'un projet scientifique intégratif qui donne de la visibilité à cet Institut au niveau régional, national et international. Il s'agit aussi d'encourager la recherche interdisciplinaire des laboratoires en les faisant bénéficier des ressources propres à l'IRIHS et de l'enveloppe budgétaire importante affectée par la région Haute-Normandie au GRR CSN (Grand Réseau de Recherche « Culture et Société en Normandie »).

Trois directions prioritaires ont été définies :

- 1- le développement de réseaux de recherche régionaux, nationaux et internationaux ;
- 2- la collaboration avec d'autres sciences (STIC, Santé, Energie, matériaux, transports, et agronomie) ;
- 3- le renforcement des partenariats avec le monde socio-économique et socio-culturel.



Le projet scientifique de l'IRIHS s'articule autour de 4 axes :

- 1- Patrimoine, identité, culture
- 2- Organisation et développement des territoires
- 3- Travail, emploi, formation
- 4- Santé et société.

Concrètement, l'IRIHS entend jouer le rôle de facilitateur de projets et de levier en lançant des appels à projets de recherche interdisciplinaire pluriannuels en direction des laboratoires rouennais. Sont différenciés les programmes de recherche financés sur les ressources propres de la fédération et orientés vers la recherche fondamentale et les programmes de recherche relevant du GRR Culture et Société en Normandie. L'IRIHS propose notamment un dispositif de « task force » qui permet aux chercheurs de construire des réseaux.

Outre ce rôle d'agence de moyens, l'IRIHS se propose désormais d'agir en opérateur de recherche en déposant des projets en son nom propre à l'ANR ou au titre du Plan d'Investissement d'Avenir (un projet de Labex Handicap est en cours d'élaboration ; il est porté par l'IRIHS et implique les universités de Rouen, Caen et Amiens).

L'IRIHS oriente en outre la sélection des allocations doctorales régionales en lien avec les Ecoles doctorales concernées (les ED donnent un label scientifique et l'IRIHS définit les choix stratégiques).

- **Equipe de Direction :**

Durant le quadriennal précédent, l'instance de pilotage de l'IRIHS consistait en un Conseil de gestion, composé du Directeur de la fédération, des responsables d'axes et de 5 représentants des laboratoires SHS membres de l'IRIHS.

A partir du prochain contrat, l'IRIHS sera doté d'un directeur et d'un directeur adjoint, et la gouvernance s'appuiera sur :

un bureau de l'Institut, composé du directeur, du directeur adjoint, des responsables d'axes, de 5 directeurs des unités de recherche ayant demandé leur rattachement à l'IRIHS ;

un conseil de l'Institut, composé de membres de droit (le directoire, 1 vice-président recherche, le directeur des PUHR (Publications des Universités du Havre et de Rouen)) et de 8 membres élus (2 enseignants chercheurs ou chercheurs de rang A, 2 enseignants chercheurs ou chercheurs de rang B, 2 BIATOS, 2 doctorants ou post-doctorants).

- **Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES) :**

Un directeur, qui dispose d'une décharge de 57 h

2,5 ETP :

- une responsable administrative à temps plein (IGE), qui s'occupe à la fois de la coordination de la structure et de sa gestion, de l'interface avec les laboratoires, les services et les composantes de l'université de Rouen et avec l'université du Havre, du suivi des appels à projets (de l'appel à intention jusqu'à la justification financière), de la communication (site web, brochure annuelle, opérations d'animation scientifique) ;
- un agent ITRF travaillant pour l'IRIHS à 50%, en charge de l'élaboration des conventions, du suivi d'exécution budgétaire et de la gestion des manifestations scientifiques organisées par l'IRIHS ;
- une documentaliste à temps plein (ITRF) affectée à l'IRIHS à la suite de l'intégration de l'IREDD (Institut de Recherche Et de Documentation) à la fédération (cet agent part à la retraite en juin 2011 et devrait être remplacé).



2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

L'IRIHS est une fédération de projets dynamique, qui a de toute évidence su créer des synergies entre laboratoires, disciplines SHS, et SHS et autres sciences (notamment STIC et Santé). La coordination avec les laboratoires fonctionne bien et ceux-ci sont unanimes sur la pertinence et l'opportunité du projet. L'ensemble des laboratoires SHS de l'université de Rouen a tenu à émarger à la structure fédérative et les représentants des équipes de recherche présents lors de l'assemblée plénière ont insisté sur les occasions de dialogue et de collaborations scientifiques que l'IRIHS favorise. L'effort de structuration de la recherche en SHS qui était la mission prioritaire de l'IRIHS a donc abouti et est apparu suffisamment convaincant à la direction de l'université et à la Région Haute-Normandie pour qu'elles apportent un soutien clairement affiché à la structure. L'avis est donc globalement positif.

- Points forts et opportunités :

La structure fédère les projets interdisciplinaires de 13 laboratoires (dont 1 UMR) notés A+, A et B. Elle bénéficie de la sorte d'une grande diversité de champs de recherche, propice à des collaborations scientifiquement prometteuses.

L'IRIHS a clairement eu un effet structurant. Il faut souligner comme un point très positif, qui découle de cette capacité de structuration, que la fédération a non seulement suscité un intérêt large par les appels à projets qu'elle a lancés et auxquels les réponses ont été nombreuses, mais qu'elle propose aussi maintenant aux laboratoires des projets de recherche interdisciplinaires propres (comme le projet de laboratoire d'excellence sur le handicap qu'elle entend déposer lors du second appel à projet, dans le cadre du Plan d'Investissement d'Avenir). Elle agit ainsi non seulement comme une agence de moyens, mais aussi comme un opérateur de recherche.

La structure s'appuie sur un directeur dynamique, sur une équipe administrative enthousiaste et particulièrement dévouée et sur des responsables d'axe dont l'implication est unanimement reconnue.

Le fait que toutes les unités de recherche aient souhaité émarger à l'IRIHS montre que la fédération a su répondre à une attente et sans doute à un besoin. De fait, la structure fédérative semble avoir créé une « culture IRIHS » dont les laboratoires se font l'écho. La structure est devenue un label de reconnaissance et de qualité vis-à-vis de la Région, qui l'accompagne désormais en acceptant son expertise.

Le soutien de la tutelle et surtout des collectivités territoriales devrait potentiellement permettre à l'IRIHS de contribuer à la visibilité de la recherche en SHS.

La confiance de la Région a d'ores et déjà permis d'augmenter le nombre d'allocations doctorales.

- Points faibles et risques :

Les collaborations scientifiques avec la MSH de Caen sont réelles et multiples. Toutefois, le fait que la question du statut de la collaboration entre l'IRIHS et cette MSH n'ait pu pour l'instant être résolue risque de limiter à terme les interactions effectives et la visibilité de l'IRIHS.

Le nombre réduit de personnels affectés à la structure et le fait que celle-ci ne puisse pas avoir, dans le cadre de la stratégie adoptée par l'université, de politique de mutualisation ne permet pas à l'IRIHS de devenir pleinement l'unité de service qu'elle pourrait être.

Le budget relativement faible alloué par l'université, même s'il est en augmentation, limite nécessairement les ambitions de la structure. La force produite par un enthousiasme réel, partagé par l'équipe administrative et les laboratoires, reste fragile si les moyens ne sont pas consolidés, et il est permis de s'interroger dans ces conditions sur la pérennité de la structure.

- Recommandations :

Il apparaît nécessaire de renouer le dialogue avec la MSH de Caen pour envisager une structure qui soit une opération structurante du PRES.



On ne peut que se réjouir, pour le dynamisme et la qualité de la recherche en SHS, que la Région Haute-Normandie ait accepté, dans le cadre des projets soutenus par l'IRIHS, de favoriser la recherche en région en sus de la recherche régionale. On espère que la Région poursuivra dans cette voie.

Le dossier déposé aurait gagné à être plus précis quant aux informations qui sont données (en ce qui concerne notamment les appels à projet). Il manque un tableau de bord récapitulatif (nombre de chercheurs impliqués, nombre de projets déposés et pourcentage de projets acceptés, nombre de doctorants bénéficiant des actions de l'IRIHS et de ses financements, ventilation du budget, etc.).

En termes de communication, il serait souhaitable de lever l'ambiguïté sur l'utilisation apparemment alternative des marques « GRR » et « IRIHS » (voir la plaquette).

Le site internet pourrait être plus informé, même si le comité d'experts salue le dynamisme et l'efficacité de la toute petite équipe administrative en charge d'une multiplicité de tâches qui demandent des compétences très diverses.

3 • Appréciations détaillées :

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

Le document déposé décline une grande quantité de propositions et de projets de recherche et on a souligné ci-dessus les synergies qui se sont mises en place. Toutefois il est impossible pour le moment d'en évaluer les résultats. Le dynamisme de la structure est incontestable, mais elle est trop récente pour faire un bilan. Il faudrait par exemple pouvoir évaluer le montant des « task forces » et quantifier le nombre de projets qui ont été ainsi déposés et menés à un résultat favorable.

- Réalité et qualité de l'animation scientifique :

La mise en œuvre des « task forces » est clairement incitative et l'aide à l'émergence de projets innovants qu'elle permet tout comme les capacités de structuration dont témoignent les projets interdisciplinaires proposés par les laboratoires et l'IRIHS contribuent à rendre plus visible la recherche en SHS en région, et au-delà. L'IRIHS a de ce point de vue un réel effet de levier.

Les porteurs de projet, de leur côté, font vivre la structure fédérative par la diversité des projets qu'ils proposent.

Toutefois, l'IRIHS ne semble pas très actif en ce qui concerne la diffusion scientifique (sans doute par manque de personnel). Il participe à la Fête de la science, mais aucun lien ne semble s'être noué avec la vie culturelle locale.

- Pertinence et qualité des services techniques communs :

Il est prévu de créer une plateforme d'ingénierie documentaire, mais, en dehors de ce projet, il n'est pas envisagé de mettre en place des services techniques communs au sein de la structure.

- Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :

La mutualisation de moyens est très faible au niveau de la structure. Il est souhaitable que l'IRIHS engage une concertation sur cette question pour que la structure puisse être consolidée.

- Valorisation des résultats de la recherche :

L'IRIHS est perçu comme un label pour les projets qu'il soutient. Cependant, tant que la fédération, comme telle (hors GRR), ne pourra offrir aux projets de recherche que des subventions incitatives et qu'elle fonctionnera avec des moyens relativement modestes, elle pourra difficilement avoir une action de valorisation réellement significative (sauf pour les projets GRR).



- Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité/insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.

L'IRIHS, grâce à la diversité des laboratoires SHS qui ont demandé leur adhésion, ouvre un large spectre scientifique et crée une dynamique interdisciplinaire et inter-laboratoires qui contribue fortement à la visibilité des SHS en région. La fédération est un espace de dialogue entre chercheurs et offre l'occasion de nouvelles collaborations, qui prennent corps comme le montrent les projets qui ont été présentés, tous d'un intérêt scientifique certain. Les interactions volontaristes avec les autres sciences (notamment les STIC et le domaine de la santé) sont sources de projets scientifiques prometteurs et montrent que l'IRIHS a de manière effective élargi les possibilités d'interactions avec les autres unités de recherche présentes sur le site et en région.